

L'EP

snetaa
FO

BIMENSUEL N° 503 | MARS 2017 | 0,75 €

N'oubliez pas de
m'afficher sur
votre panneau
syndical !



DÉCLARATION SNETAA-FO CAPN PLP

DU 1^{ER} MARS 2017

En préambule, le SNETAA-FO, très attaché au paritarisme donc au déroulement de tous les GT, de toutes les CAP et CCP avec la présence physique des élus paritaires, refuse toute tentative de les réunir à distance ou de les restreindre à de simples échanges par mails. Néanmoins, les élus SNETAA-FO ont apprécié la consultation à distance d'ACDI et ont accueilli favorablement la mise à disposition du « web algo » et du format numérique de tous les documents. Ils remercient le personnel de B2-2 pour leur disponibilité et leur réactivité.

Cette année, en dépit des demandes incessantes du SNETAA-FO, de conserve avec d'autres organisations syndicales, vous avez une nouvelle fois, Madame la DRH, autorisé la communication du projet de mouvement concernant notamment les PLP. Mais cette année, vous avez joué avec le feu et vous vous êtes brûlée ! Vous êtes en effet, Madame la DRH, à l'origine de l'un des plus graves ratés de l'histoire du triste mouvement national à gestion déconcentrée.

Non contente de ne pas avoir de considération pour le corps des PLP, vous avez permis, Madame la DRH, que le trouble s'installe chez bon nombre de nos collègues avec l'envoi d'une première vague de sms erronés. C'est ainsi que nos collègues apprenaient qu'ils étaient mutés alors qu'ils n'avaient pas participé au mouvement, ou apprenaient qu'ils obtenaient une affectation qu'ils n'avaient même pas demandée ou encore recevaient ces messages qui les laissaient dans le scepticisme le plus absolu. Le doute, la confusion, la tristesse, la colère se sont emparés des PLP parce que

SOMMAIRE

Déclaration SNETAA-FO à la CAPN PLP p.1-3

Bac Pro vente/commerce p.4

Grève du 7 Mars p.4

Comité de Rédaction : 24 rue d'Aumale - 75009 Paris Tél.: 01 53 58 00 30 | Directeur de la publication : Christian Lage | CPPAP 0111 S 07673 ISSN 1249-9609 | Conception et mise en page : Tony Girardin | Illustrations : Colm | Imprimé au siège | SNETAA © 2016

vous n'avez pas jugé bon de nous entendre sur ce sujet. Depuis votre nomination à la tête de la DGRH, vous n'avez pas jugé utile de répondre aux nombreuses demandes d'audience du premier syndicat de l'enseignement professionnel, le SNETAA-FO. Au lieu de cela, vous vous êtes enfermée, Madame la DRH, dans une posture de rejet du dialogue, de refus de la concertation, en clair dans une posture de mépris envers les personnels, à l'image de la politique que vous avez menée depuis que vous êtes à votre poste.

L'ironie dans cette triste et désastreuse affaire, c'est que la seconde vague de sms envoyés pour tenter de faire oublier cette lamentable déconvenue a engendré l'effet strictement inverse, causant la disparition définitive du peu de crédit qu'accordaient les personnels à votre communication.

L'affaire des sms ne devait guère être là que votre seconde erreur de l'année 2017, après que votre affligeant PPCR eut connu dès janvier, à peine né, son premier couac, de taille, puisque toutes vos belles promesses de revalorisation salariale étaient réduites à néant. Le SNETAA-FO ne voit là que les signes avant-coureurs d'une catastrophe annoncée pour un PPCR moribond parce qu'inefficace et dangereux.

Nous pourrions tenter de tourner à la dérision l'incroyable « boulette » des sms, s'il n'y avait pas eu ces dizaines et dizaines d'appels reçus à la permanence téléphonique que le SNETAA-FO organisait lors du week-end du 18 février. Il nous a fallu d'abord rassurer des collègues atterrés d'apprendre ce qui n'allait finalement pas leur arriver. Cette permanence s'est donc révélée encore plus utile que dans nos prévisions, face à votre politique obstinée.

Reconnaître qu'il s'agit « d'une erreur humaine » ne nous satisfait pas ! Votre responsabilité, Madame la DRH, est engagée car cette monumentale et tragique faute n'a

rien d'anodin et n'est pas à prendre à la légère. Le SNETAA-FO exige l'abandon définitif de la communication du projet de mouvement aux candidats !

Le SNETAA-FO, à tous les niveaux, national et académique, met toute son énergie pour améliorer les mutations des PLP qui sont toujours plus catastrophiques pour les titulaires. Depuis 4 ans notamment, les PLP sont les maltraités et les méprisés du mouvement ; en attestent les propres éléments du bilan du mouvement 2016. Les PLP servent toujours de variable d'ajustement de tous les corps du second degré. Ce que demande le SNETAA-FO, c'est de la considération envers ces personnels qui assument leurs missions en transmettant leur savoir, en donnant toute leur énergie au bénéfice des jeunes qui sont les plus fragiles et qui ont le plus besoin d'une École adaptée à leur profil.

Pour cela, le SNETAA-FO dénonce la « barèmiologie » qui ne consiste qu'à accumuler des points qui ne veulent plus rien dire, puisque tous les barèmes des derniers entrants en académie sont très élevés, comme le montrent les barres d'entrée pour les PLP cette année encore. La course au barème le plus élevé ne prend pas en compte la réalité des situations familiales, bien loin de là, puisqu'il ignore même le nombre d'enfants dans le dispositif « Rapprochement de la Résidence de l'Enfant » ! Il ignore l'ancienneté des ex-non titulaires, même issus des concours réservés. Il ignore les pathologies qui ne relèvent pas d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ! Ces exemples ne sont pas exhaustifs. Bref il est tout sauf humain !

Quand on a dit cela, parce que le SNETAA-FO s'est informé auprès des rectorats, on voit également que les « capacités d'accueil » ne correspondent en rien aux postes vacants, ni même aux besoins exprimés par nos académies. Alors qui pourrait s'y retrouver dans une telle gestion ? La froide et rude réalité du système est une machine à broyer des êtres humains, des familles qui volent en

éclat parce qu'elles se retrouvent dans des situations financières, matérielles et de séparation qui sont inhumaines et insoutenables.

Face à cela la DGRH invente des règles en plus de la note de service, la rigidifiant encore et en dehors de la période où nos collègues ont accès à leurs vœux, bien sûr ! Ces procédés sont-ils dignes de confiance ? NON !

Pour toutes ces raisons, nous n'accepterons pas l'absence de capacités dans certaines disciplines et certaines académies. Il est d'ailleurs choquant d'apprendre en ouverture de la FPMN que les académies îliennes soient interdites de toutes capacités d'accueil supplémentaires. Il est par ailleurs incompréhensible que cette année où les moyens donnés sont dans le positif partout sauf dans une académie, les capacités soient si faibles, alors qu'il est annoncé 1000 postes ouverts dans le cadre des « 500 formations anticipant les métiers de demain ». Est-ce à dire que nous ne verrons pas ces postes ?

Quand notre ministre prétend vouloir revaloriser l'enseignement professionnel et l'encense en façade dans de grands discours, cela ne sert à rien si on ne donne pas à l'enseignement professionnel les moyens de fonctionner correctement. De la parole aux actes, il y a un pas à franchir et nous attendons de notre ministre qu'elle agisse dans ce sens en donnant la consigne à la DRH de mettre en adéquation les capacités d'accueil et les dotations aux académies !

L'analyse du mouvement 2017 ne nous fait pas bondir de joie ! Il ne s'agit pas d'un bon cru une fois de plus avec 70,7 % des PLP titulaires qui ne peuvent pas muter ! Bien sûr, les chiffres sont différents d'une discipline à une autre, mais le taux global sur les gros flux disciplinaires est très en deçà de celui de l'an dernier (pour rappel c'était 36 % des titulaires qui arrivaient à muter et pas toujours sur leur vœu 1). Si globalement le taux de satisfaction est meilleur chez les stagiaires, il est

tout relatif d'une discipline à une autre aussi. En effet, quand c'est un stagiaire qui mute, il arrive plus facilement sur son premier vœu qu'un titulaire.

Pour les mouvements spécifiques, nous constatons cette année une plus grande proportion de titulaires directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques qui mutent, ce qui rétablit un certain équilibre avec les années précédentes.

Néanmoins, il est toujours à regretter l'absence d'avis renseignés pour un grand nombre de collègues, et c'est là aussi un manque de respect pour leur engagement et pour la procédure.

Au SNETAA-FO, nous nous étions prononcés contre le fait de contacter l'établissement d'accueil. En effet, nous ne savons pas au final qui a émis l'avis et quels sont les critères objectifs que le chef d'établissement prend en considération, sachant que le protectionnisme « joue à plein » ! Il faudrait vraiment une procédure où chaque candidat ait sa chance sans interférence locale.

Pour rappel, nous dénonçons à nouveau le trop faible taux d'affectation de PLP sur postes BTS bien que le statut des PLP le permette. Être PLP serait discriminatoire à l'affectation sur postes BTS, alors que nombre de certifiés arrivent à titre définitif sur des postes PLP restés vacants faute d'entrants ! Affecter des PLP sur ces postes serait un signe fort de l'intérêt porté aux élèves de bac pro que l'on souhaite aider à passer et réussir en BTS. En effet, l'augmentation de la qualification de nos élèves au niveau BTS ne pourra pas s'accomplir avec les seuls certifiés. Un partenariat important doit se mettre en place et pour cela les PLP ont toute leur place dans ces formations aussi, car ils connaissent bien les difficultés des jeunes concernés.

Le SNETAA-FO accueille favorablement le fait que moins de postes spécifiques soient offerts au mouvement en STMS, enfin ! Mais il constate que dans certaines disci-

plines, c'est la seule façon de muter et d'être satisfait. Ce contournement du mouvement à gestion déconcentrée montre là toutes ses limites. Par ailleurs, la bivalence, chère au SNETAA-FO, doit être traitée dans le mouvement général. Aussi nous proposons que les PLP enseignants en langue régionale (breton, corse ou autre) fassent l'objet d'une nouvelle codification « PLP lettres-langues régionales » intégrée au mouvement général. Nous tenons à redire qu'un poste ne peut pas être « spécifique national » quand il ne requiert aucune spécificité de diplôme ou de compétences particulières et qu'il n'est assorti d'aucun descriptif !

Le SNETAA-FO tient également à dénoncer les avis défavorables du vice-recteur de Mayotte sur les demandes sur postes spécifiques des candidats en poste à Mayotte, justifié par la phrase étrange : « est en poste à Mayotte depuis trop peu de temps ». Il serait bon de rappeler à Mayotte qu'il n'y a aucune obligation de durée d'ancienneté sur un poste pour accéder à une mutation sur poste spécifique, hormis pour les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques nommés depuis moins de 3 ans.

Enfin, le mouvement de mise à disposition en Polynésie, qui pour les PLP s'est déroulé le 7 février, n'est toujours pas officiellement connu et stabilisé. Pourtant, vous nous aviez promis de réinjecter dans le mouvement inter les postes qui se libéraient. Là non plus, les PLP n'ont pas à faire les frais des dysfonctionnements polynésiens.

Nous attendons de cette CAPN qu'elle intègre tous ces points et améliore les affectations de nos collègues en ajoutant des capacités d'accueil pour régler les situations récurrentes et douloureuses que vivent certains PLP. En conséquence, le SNETAA-FO vous soumettra en séance toutes les situations portées à sa connaissance concernant des collègues qui n'auront pas obtenu satisfaction. Et s'il s'agit de « refaire le mouvement » lors de cette CAPN, eh bien le SNETAA-FO demandera à le refaire !

Madame la DRH, à l'issue du déroulé de ces constats navrants, le SNETAA-FO vous invite à ne plus rester sourde à nos demandes, à ne plus pratiquer la politique de l'autruche quand les PLP s'adressent à vous, à ne plus camper sur vos positions surtout quand elles font l'unanimité contre elles et à assumer pleinement vos regrettables erreurs. Madame la DRH, les gouvernements passent et avec eux leurs très hauts-fonctionnaires ; il est des attitudes plus dignes que d'attendre tranquillement et avec insouciance l'inévitable départ.



BAC PRO VENTE

BAC PRO COMMERCE

Le SNETAA-FO a été reçu par la Dgesco sur le projet de fusion des Bac Pro commerce et vente. Ce que l'on craignait a désormais toutes les chances de se produire : la disparition de deux diplômes professionnels au profit d'un seul, à options, pour la rentrée 2018.

Bien que les responsables de la Dgesco nous assurent du contraire, cette opération va appauvrir l'offre de formations dans l'Enseignement professionnel, comme nous l'avons constaté avec l'apparition de cette erreur qu'a toujours été le Bac Pro GA.

Le SNETAA-FO a réaffirmé sa totale opposition avec ce projet de réor-

ganisation des deux Bac Pro. L'évolution des diplômes est toujours nécessaire, nous le reconnaissons bien volontiers ; mais il n'est pas question de reproduire les erreurs commises quand le Bac Pro GA a été imposé à marche forcée, dans l'impréparation la plus absolue, laissant dans le désarroi tous les collègues de comptabilité et ceux du secrétariat. Le SNETAA-FO rappelle l'urgence de mettre un terme au désastre Bac Pro GA avant même d'envisager une nouvelle réforme qui ne ferait qu'affaiblir davantage une filière tertiaire déjà bien mal en point dans l'Enseignement professionnel.

Nous avons eu par ailleurs le plaisir d'apprendre qu'à la suite de notre intervention auprès du Directeur de

cabinet, il n'est plus question de s'attaquer au diplôme intermédiaire, comme le SNETAA-FO le demandait depuis que des réunions remettaient en cause son existence. Le BEP (et le CAP pour certains Bac Pro) est un marqueur fort de la voie professionnelle ; sa refonte s'est désormais bien installée et est bien acceptée par les collègues. Il sera toujours temps d'aménager ce diplôme mais dans l'immédiat, il y a d'autres dossiers bien plus lourds à traiter. Le BEP doit rester et restera donc un diplôme intermédiaire.

Le SNETAA-FO continue de s'imposer comme le défenseur de l'Enseignement professionnel initial, public et laïque !



Mardi 7 Mars 2017
MANIFESTATION
UNITAIRE RDV 13H

Pour la défense des Services Publics de l'État, de la territoriale et de l'hospitalière !

À L'APPEL DE LA FGF-FO AVEC LE SNETAA-FO, MOBILISONS NOUS !
CORTÈGE DE LA PLACE DENFERT ROCHEREAU À LA PLACE VAUBAN (INVALIDES)

Rassemblement FNEC FP-FO à 12H
à l'angle du bd Arago et de la place Denfert Rochereau

Concernant les autres rassemblements dans les régions, rapprochez-vous des responsables du **SNETAA-FO** pour connaître les lieux et horaires.

CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

www.snetaa.org

 Snetaa National

24 rue d'Aumale, 75009 Paris

